

PLAGEPOMI 2018-2023 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

LAMPROIE MARINE

## OBJECTIFS

Bassin ARGUENON

Année 2023

Nombre de frayères en 2023

8 Informations générales sur le suivi

### Etat

(par rapport à la moyenne interannuelle 2015-2022)

MOYEN

ARGUENON

Comptage exhaustif

De l'aval du barrage de Ville Hatte à la mer

Depuis 2020

FDAAPPMA 22

### Tendance

(par rapport à la moyenne interannuelle 2015-2022)

INCONNUE

### Fiabilité de l'indicateur MOYENNE

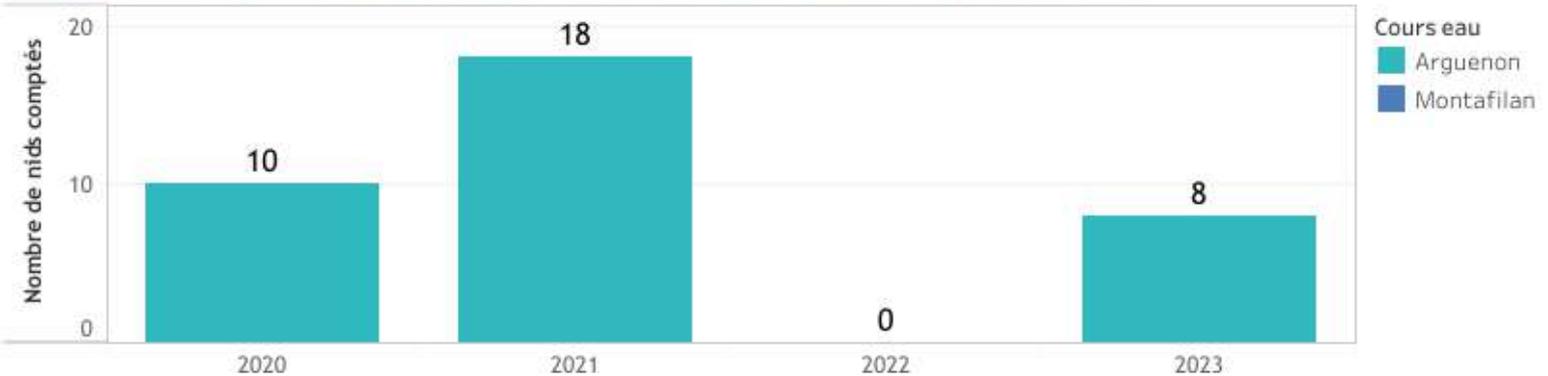
Le comptage des frayères est dépendant des conditions hydrologiques, de la turbidité de l'eau, du colmatage du substrat,... et des opérateurs.

### Conditions du suivi (hydrologie, colmatage...)

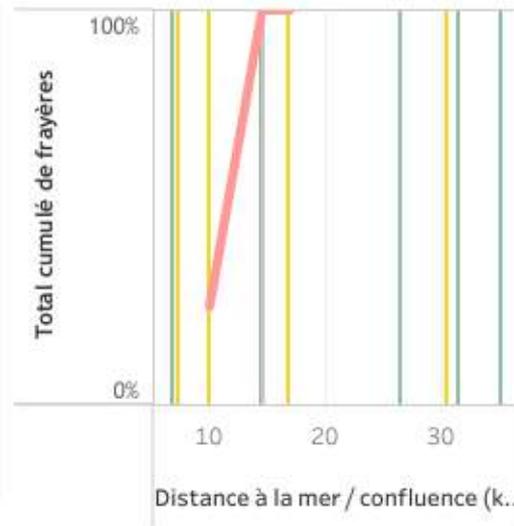
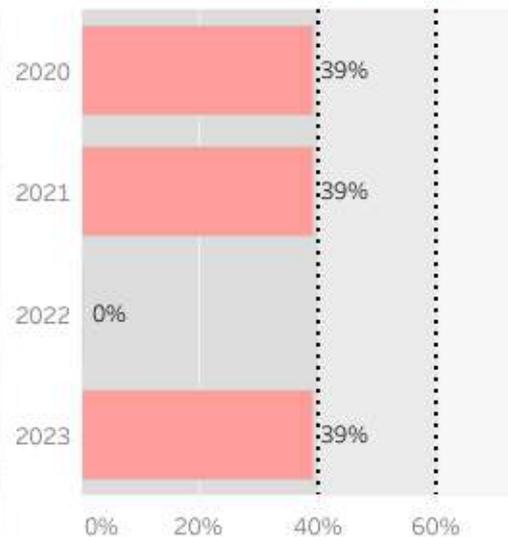
Bonnes conditions d'observations

A la suite de la remise en fonctionnement de la passe à poisson du clapet maritime de Plancoët, la lamproie marine a pu regagner ses zones de frayères habituelles. Une moindre activité de frai est cependant observable sur le cours aval de l'Arguenon.

## Reproduction annuelle des lamproies marines depuis la mise en place du suivi



## Front de colonisation des lamproies marines sur le cours principal



Linéaire colonisé en 2023

Objectif de colonisation :

De la mer à l'aval du barrage de la Ville Hatte (linéaire liste 2)

Obstacles à l'écoulement - conformité sur les cours d'eau classés en liste 2 :

— conforme / — non conforme / — hors liste 2